# Réduisez vos mensualités : Changez d'assurance de prêt immobilier en toute simplicité

## Les documents indispensables pour votre dossier

• Le numéro de votre offre de prêt immobilier pour identifier précisément votre dossier.

• La Fiche Standardisée d'Information (FSI) remise par votre banque pour comparer les garanties.

• La notice d'information détaillée de votre nouvel assureur prouvant l'équivalence des garanties.

• Les coordonnées complètes de votre nouvel assureur.

## Modèle de lettre de demande de délégation

• Expéditeur : Vos nom, prénom et coordonnées.

• Destinataire : Nom de votre banque et adresse de votre agence.

• Objet : Demande de substitution d'assurance de prêt immobilier - Référence prêt n°[Votre numéro de prêt].

• Corps du texte : 'Conformément à la loi Lemoine, je souhaite substituer mon assurance actuelle par le contrat ci-joint, présentant un niveau de garantie équivalent à celui exigé dans la FSI. Je vous remercie de bien vouloir acter ce changement à compter du [Date souhaitée].'

• Clôture : 'Dans l'attente de votre acceptation formelle par écrit et de l'établissement de l'avenant nécessaire, je vous prie d'agréer...'

## Vos droits et les obligations de la banque

• Droit de résiliation : Vous pouvez changer d'assurance à tout moment, sans frais ni justificatif, grâce à la loi Lemoine.

• Délai de réponse : La banque dispose d'un délai légal de 10 jours ouvrés pour accepter ou refuser votre demande après réception du dossier complet.

• Gratuité : La banque ne peut vous facturer aucun frais de transfert ou d'avenant lié à cette demande.

• Motivation du refus : En cas de refus, la banque a l'obligation de motiver sa décision par écrit en précisant les garanties manquantes par rapport à la FSI.

## Conseils pour une démarche réussie

• Envoi obligatoire : Utilisez impérativement une lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR) pour constituer une preuve juridique de votre demande.

• Anticipation : Tenez compte du préavis éventuel et des délais de traitement administratif pour fixer votre date de prise d'effet.

• Validation : Exigez une notification écrite de l'accord de la banque et vérifiez la signature de l'avenant au contrat de prêt si nécessaire.